UNEP CILSS

Atelier de consultation régionale sur l'évaluation de l'environnement

*

Environment assessment regional user consultation

*

Centre AGRHYMET, Niamey, 5 - 7 juin 1995

RAPPORT DE SYNTHESE

NIAMEY, JUIN 1995

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. PRESENTATION DU CILSS

II. RESULTATS DE L'ATELIER

1. Etat actuel de l'environnement dans les pays membres du CILSS
2. Etat actuel des données et des informations sur l'environnement dans les pays membres du CILSS.
3. Principaux problèmes liés à l'évaluation de l'environnement et à la gestion des données et informations
4. Solutions en cours et/ou envisagées
5. Moyens nécessaires à la mise en oeuvre des solutions
6. Principaux intervenants dans la mise en oeuvre des solutions.
7. Résolution.

CONCLUSION

Annexes

- Programme de travail
- Liste des participants
- Discours du Coordonnateur pour la région Afrique du PNUE
- Discours de bienvenue par le secrétaire Exécutif du CILSS
- Discours d'ouverture officielle par le Ministre de la Fonction Publique et du Travail du Niger
- Discours bilan du Coordonnateur pour la région Afrique du PNUE
- Discours de clôture officielle par le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger
- Motion de remerciements

INTRODUCTION

Un atelier de consultation régionale sur l'évaluation de l'environnement, conjointement organisé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), s'est tenu au Centre AGRHYMET de Niamey du 5 au 7 Juin 1995. Il a regroupé des experts et des représentants des pays membres du CILSS ainsi que des experts du PNUE.

Après les allocutions de bienvenue de Mme. le Secrétaire Exécutif du CILSS et de M. le Coordonnateur pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, l'atelier a été déclaré officiellement ouvert par S.E.M. le Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi au nom du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage.

Au cours cette cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier, Mme. le Secrétaire Exécutif du CILSS a mis l'accent sur les problèmes de désertification et de sécheresse qui caractérisent le Sahel. Aussi, elle a rappelé que cet atelier vient concrétiser une des résolutions de la 30ème session ordinaire du Conseil des Ministres, tenue en avril 1995 à Nouakchott. En effet, cette session du Conseil des Ministres a appeler à « impulser la mise en oeuvre de la Convention Internationale de lutte contre la désertification, à travers la définition et la mise en place d'un nouveau mécanisme, susceptible de soutenir la poursuite des actions engagées au Sahel dans le cadre de la lutte contre la désertification et la sécheresse ».

Dans son allocution, le Coordonateur pour l'Afrique du PNUE a énoncé les deux principaux objectifs suivants que l'atelier devrait poursuivre :

- *Identifier les priorités nationales et régionales au regard de leurs préoccupations en matière d'évaluation de l'environnement et de la gestion des données et informations environnementales.*

- *Identifier les axes d'intervention pour le PNUE en vue d'aider les pays du CILSS à satisfaire leurs besoins en matière d'évaluation et de gestion de l'information environnementale.*

Au regard des objectifs précédemment définis, le Coordonateur pour l'Afrique du PNUE a précisé le résultat attendu de cet atelier. Il s'agit d'un document décrivant l'état actuel de l'évaluation de l'environnement ainsi que les priorités concrètes d'interventions aux niveaux national et régional.

Pour réaliser les objectifs, en trois jours et produire le résultat attendu, il est était fondamental et impératif pour l'atelier d'avoir une organisation et une

méthodologie efficaces qui puissent favoriser la participation active de tous les participants.

Ainsi, après la mise en place du présidium de l'atelier et l'adoption par les participants du programme de travail, les délégués des différents pays ont successivement présenté en plénière leurs communications sur les problèmes et les priorités en matière d'évaluation de l'environnement et de gestion des informations environnementales.

Les participants ont ensuite été subdivisés en deux groupes pour mieux partager leurs constats et leurs expériences et approfondir leurs réflexions. L'harmonie de la réflexion entre les deux groupes a été assurée par un canevas de travail en sept points :

- Etat actuel de l'environnement dans les pays membres du CILSS.
- Etat actuel des données et des informations sur l'environnement dans les pays membres du CILSS.
- Principaux problèmes liés à l'évaluation de l'environnement et à la gestion des données et informations
- Solutions en cours et/ou envisagées
- Moyens nécessaires à la mise en oeuvre des solutions
- Principaux intervenants dans la mise en oeuvre des solutions.
- Recommandations.

A la fin de leurs travaux, les groupes ont restitué en séance plénière les résultats de leurs réflexions. Cette séance a été l'occasion de débats assez animés et globalement constructifs.

Enfin, une synthèse des travaux de groupes a été produite par les facilitateurs qui a été ensuite discutée et adoptée en session plénière. Un projet de résolution a été également adopté par les participants.

Aussi, avant de présenter les résultats issus de cet atelier, il est opportun de faire une présentation succincte du CILSS.

I. PRESENTATION DU CILSS

Le Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé en septembre 1973 à la suite à la période de grande sécheresse (1968-1973). Il regroupe aujourd'hui neuf pays membres : le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

L'ensemble de ces pays représente une superficie totale de 5,4 millions de km² et une population totale estimée à 45 millions d'habitants. Cette région est caractérisée par les zones agro-climatiques suivantes :

- La zone sahélienne : isohyète 250 - 500 mm

- La zone soudano-sahélienne : isohyète 500 à 900 mm

- La zone soudanienne : isohyète 900 à 1100 mm

- La zone guinéenne : précipitations annuelles moyennes dépassant 1100 mm

1.1- MANDAT DU CILSS

En 20 ans le CILSS, a connu de profondes mutations. Mandaté au départ pour une situation d'urgence, le CILSS a orienté ses efforts et adapté ses actions vers les questions structurelles de développement.

Cet accroissement d'attributions et la complexité des problèmes de développement du Sahel ainsi que leur persistance exigeaient l'adaptation constante de son mandat, de sa stratégie, de ses structures et de ses programmes aux réalités sahéliennes et aux contextes régional et international. Le CILSS a inscrit ses actions dans la dynamique de développement durable et d'intégration régionale. C'est dans cette perspective qu'un Plan de Redressement et de Relance Durable a été adopté. Une nouvelle structure comprenant un Noyau Central et des Programmes Majeurs, un Schéma Directeur Décennal et un Plan Triennal ont été élaborés pour servir de cadre opérationnel d'action. Cette nouvelle approche découle du Mandat Général révisé du CILSS qui est de " **S'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et la désertification pour un nouvel équilibre écologique** "

Ce mandat révisé s'articule autour des missions suivantes :

- Etudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles du Sahel, afin de mieux définir des stratégies adéquates et des politiques efficaces pour un développement durable de la région ;

- Coordonner, aux niveau sous-régional et régional, l'ensemble des réflexions et actions menées pour maîtriser les contraintes alimentaires, écologiques et démographiques qui entravent la croissance économique durable.

- Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives afin d'informer et de sensibiliser les Etats membres et la Communauté Internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région.

ORGANIGRAMME DU CILSS : PHASE FINALE

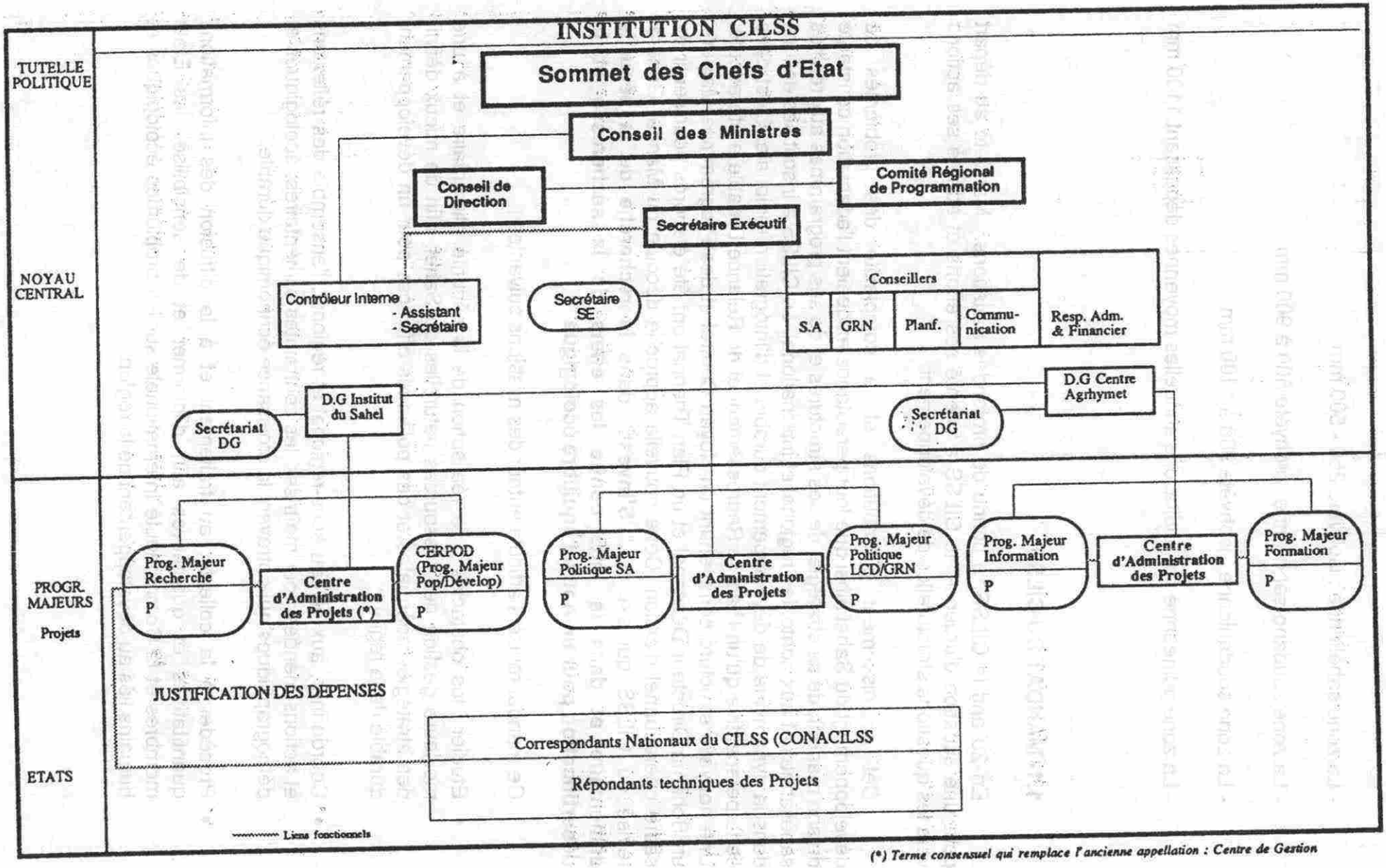

(*) Terme consensuel qui remplace l'ancienne appellation : Centre de Gestion

- Contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche et de formation menées contre les effets de la sécheresse et de la désertification ;

- Promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sous-régional, interétatique et régional contribuant, d'une part, à renforcer la coopération entre les Etats membres dans leurs efforts communs de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification et, d'autre part, à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration régionale.

2.2- ORGANISATION DU CILSS

Le Noyau Central, comprenant le Secrétariat Exécutif, les Institutions Spécialisées et les Programmes Majeurs, est le pivot du système CILSS. Ce noyau est animé par le Secrétaire Exécutif, les Directeurs Généraux du Centre Régional AGRHYMET, de l'Institut du Sahel (INSAH) et les coordonateurs des Programmes Majeurs (voir organigramme du CILSS ci-après).

Il est chargé d'assurer les fonctions de pilotage, de coordination, de suivi, de mise en cohérence et de contrôle de l'ensemble des activités du Système CILSS.

II. RESULTATS DE L'ATELIER

2.1. ETAT ACTUEL DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS DU CILSS.

Les problèmes de l'environnement sont au premier rang des préoccupations des pays du CILSS. Dans le processus de la recherche de solutions adéquates, l'état des lieux est une étape impérative en vue de dégager des priorités et des actions à entreprendre. Cet état prend en compte aussi bien les préoccupations des pays côtiers que celles des pays continentaux.

Dans le cadre de la caractérisation de l'état actuel de l'environnement dans les pays membres du CILSS, les participants à l'atelier de consultation régionale ont dégagé la situation suivante au regard des ressources naturelles et des milieux écologiques :

EAU

- Salinisation et pollution des nappes
- Diminution de la pluviométrie
- Diminution de la disponibilité des ressources en eau (perturbation du régime hydrologique, appauvrissement nappes souterraines).
- Dégradation des zones humides.
- Ensablement des lacs et cours d'eaux.
- Disparition des mares permanentes